



Attouchement sexuel sur mineur

Par **lili**, le **16/11/2009** à **14:32**

Bonjour,rnrnJe suis la maman d'un petit garçon de 3 ans, dont j'ai la garde.rnJe suis séparée de son père depuis 3 ans, et il a un droit de vivsite et d'hébergement.rnJ'habite deans le Gard et lui dans l'Aude.rndeplus plusieurs mois, mon fils me dit des choses sur son papa et sur un voisin, avec une peur profonde pour le voisin et qu'on lui attacherai les mains , des quiquis au cucu, des bobos au cucu ou au quiqui.....rnMon enfant est très perturbé lorsqu'il arrive de chez son papa, qui l'a toutes les 2ième semaine de chaque mois et la moitié de toutes les vacances scolaires; il bégait, pleure et crie la nuit, ...rnJ'ai vu des psychologues mais mon enfant ne veut rien leur dire, alors comme mon ex compagnon est très violent et que s'en suis à 2 menaces de mort, en plus du harcèlement spychologique qu'il me fait, je ne peut aller pas déposer plainte, ni l'empêcher d'aller chez son père, même si je suis persuadée que mon enfant est en danger.rnJ'aimerais avoir vos conseils.rnJe vous remercie par avancernLili

Par **frog**, le **16/11/2009** à **14:44**

[citation]Je ne peut aller pas déposer plainte, ni l'empêcher d'aller chez son père, même si je suis persuadée que mon enfant est en danger. [/citation]rnPourtant, il vaudrait mieux porter tes connaissances aux services de police, tant dans l'intérêt de ton enfant que du tien. S'il s'avère plus tard que tu n'as pas dénoncé ces faits, tu te retrouveras à ton tour sur le banc des accusés. Et le problème de la garde partagée et du droit de visite ne se posera plus, avec un enfant placé en foyer.

Par **magali29**, le **16/11/2009** à **15:03**

Bonjour, dis-toi que c'est tres grave de ne pas reagir aux propos de ton fils.
Tu devrais en parler au medecin de ton enfant, il saura t aiguiller.